

# Solidaires 21

REVUE DE L'ADPEP 21

N° 13 - Mai 2009



## SOCIAL

### UNE AUTO ECOLE ASSOCIATIVE ADPEP 21 AU CENTRE PIERRE MEUNIER D'ARNAY-LE-DUC.

**N**otre expérience en matière d'insertion sociale et professionnelle nous démontre chaque jour que le permis de conduire est un des facteurs importants de réussite pour la recherche d'un emploi.

C'est pourquoi nous avons eu l'idée de créer notre propre structure d'auto-école qui pourrait prendre en compte les difficultés de chacun et proposer aux jeunes que nous suivons un apprentissage adapté de la conduite.

Nous avons eu la satisfaction que ce projet puisse voir le jour dès le début de cette année.

Sa mise en œuvre participe aujourd'hui concrètement à l'intégration des jeunes dans des structures de droits communs de type CFA, collèges, etc.

A ces fins, le moniteur d'auto-école, salarié de notre établissement, procède d'abord à une évaluation des stagiaires afin de leur constituer un parcours de formation individualisé.

Quatre ateliers leur sont proposés autour de thèmes préétablis, à savoir : le vocabulaire du code de la route, les cours de code, les tests de code, et bien entendu des leçons de conduite.

Nous pensons pouvoir vérifier et évaluer la réelle efficacité de cette action innovante d'ici 18 mois environ. Il suffira alors de mesurer le taux de réussite des élèves et de comparer leurs progrès aux résultats obtenus antérieurement à la mise en place de cette auto-école.

Précisons que ce projet a été mis en place par redéploiement et à budget constant. ■

#### Contacts

CPM Arnay le Duc,  
03 80 90 14 12  
cpm.arnay@pep21.org

## édito

### Les enjeux de la complémentarité

**E**n évolution permanente depuis quelques années, l'ADPEP 21 n'est pas encore au bout du chemin. Les rapports tumultueux entre les associations éducatives complémentaires de l'École et le Ministère de l'Éducation Nationale, qui ont beaucoup agité l'année écoulée, sont, dans leur dernier état, porteurs de substantiels changements.

Liées au Ministère par une convention pluriannuelle sur objectifs, les PEP – ainsi que les sept autres associations complémentaires – vont dorénavant connaître un suivi annuel de leurs actions relevant de la convention dans le cadre de commissions académiques et de comités de coordination et d'évaluation présidés par les Recteurs. Ainsi, pour la première fois depuis 1915 les PEP sortiront du territoire départemental – que la présidence des associations par les Inspecteurs d'Académie a longtemps pérennisé – pour entrer dans le cadre régional. Si l'on rapproche cette mesure de la création des Agences Régionales de la Santé dont dépendra notre secteur médico-social, on conçoit que la Région, jusqu'alors territoire couvert par les modestes activités des URPEP, devrait devenir, dans la décennie à venir, le champ d'action naturel des PEP.

A plus court terme, la convention pluriannuelle sur objectifs ne couvrant que les exercices 2009 et 2010, il convient de ne pas négliger une autre évolution : la recherche de l'autofinancement à compter de janvier 2011 qui nous fera passer d'une économie en partie administrée, pour ce qui concerne les personnels payés par l'Éducation Nationale, à une économie de la réalité des coûts. Dans ce nouveau contexte, les PEP ne pourront rester vraiment complémentaires de l'École que si des enseignants en sont encore partie prenante et la solidarité ne pourra rester en action que si l'économie dont nous nous réclamons reste sociale...  
A suivre.

Jacques VAUDIAUX  
Président de l'ADPEP 21

# IME PEP21 : La sécurité au cœur des préoccupations...

Extrait de notre rencontre avec Patrick Rey, directeur de l'IME PEP21, et Gioachino Cargnelli, Responsable des services maintenances et techniques...

## Comment vous organisez vous face à l'évolution des contraintes en matière de sécurité ?

*P. REY : Aujourd'hui, les exigences toujours croissantes des normes de sécurité nous imposent une veille réglementaire rapprochée. Les obligations de mise en conformité de nos bâtiments, et la taille importante du patrimoine de l'IME supposent une maîtrise de nos coûts et un suivi au plus près des travaux engagés. Parallèlement, nous agissons conformément à la volonté associative de tendre vers une mutualisation des contrats de maintenance et du choix de nos fournisseurs. C'est pourquoi nous avons dû repenser notre organisation interne et nous avons créé le SALT - Service Administratif et Logistique Transversal - dans notre organigramme.*

## Quelles sont exactement les missions du SALT, et comment s'organisent-elles ?

*P. REY : Gioachino Cargnelli en est le responsable pour la partie maintenance technique et son rôle est aujourd'hui central. Notre volonté était d'identifier un interlocuteur permanent avec les entreprises locales, ceci afin notamment de mettre en concurrence plus facilement les devis proposés, et de suivre les travaux engagés.*

*Nous avons l'assistance d'une secrétaire au patrimoine et l'équipe est composée d'agents techniques d'entretien et de personnels polyvalents, soit près de 10 professionnels au total.*

## En quoi consiste ce travail au quotidien ?

*G. Cargnelli : Ce métier nécessite d'entretenir le contact avec les entreprises extérieures et d'assurer la coordination des équipes en interne. Nos choix s'opèrent alors conformément aux orientations de l'association, et en veillant à maîtriser les dépenses engagées. Cette articulation suppose évidemment un suivi administratif et statistique des interventions effectuées, et une vigilance apportée à la préparation des commissions de sécurité.*

## Quels sont les derniers chantiers que vous avez eu à suivre ?

*G. Cargnelli : En interne, je citerai par exemple la récente réfection du système de chaufferie qui a nécessité d'avoir une vision globale du projet de restructuration de l'accueil des jeunes à l'IME ; en externe, la mise en place d'Antennes pour le SESSAD à Is-sur-tille et plus récemment à Genlis.*

*A la demande de la Direction Générale, nous intervenons également pour l'ensemble des établissements de l'ADPEP21. Ce fut le cas avec le récent déménagement du service animation où il a fallu réagir vite et veiller à ce que la rentrée scolaire se déroule dans les meilleures conditions.*

## Quels projets prévoyez-vous dans ce domaine ?

*P. REY : Le SALT s'inscrit dans la réorganisation globale de l'IME, et ce, en cohérence avec la nouvelle logique associative de pôle. (cf. Solidaires N°Spécial Association - janvier 2009). Désormais, notre objectif d'amélioration pour ce service est de tendre vers l'anticipation des contraintes afin d'être plus réactif face aux évolutions réglementaires auxquelles nous sommes soumis.*

*A moyen terme, il est vraisemblable qu'un axe Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail nécessite la création d'une nouvelle fonction associative.*

Par Sonia Gatignol-Bonnot  
Responsable qualité projets

### Contacts

IME PEP21, 03 80 76 63 21  
Patrick Rey, Directeur IME  
patrick.rey@pep21.org

## NOUVEAU A L'ESAT !!! ...

## LES ACTIVITES MULTI-SERVICE

ESAT PEP 21



atelier multi services

L'ESAT PEP21 n'a pas échappé aux conséquences de la crise économique et a constaté cette année une baisse sensible du nombre de commandes en ce qui concerne les travaux de sous-traitance. L'ESAT a donc choisi de réagir de façon positive et d'en profiter pour lancer un projet auquel il avait déjà réfléchi : La mise en place d'Activités Multi-Services.

Outre le fait de répondre au nécessaire objectif de maintien de l'équilibre budgétaire, ces nouvelles activités offrent la possibilité à certains ouvriers de travailler à l'extérieur de l'établissement et constituent ainsi un bel exemple de socialisation.

Les Activités Multi-Services sont proposées aux associations mais également aux particuliers, dans le cadre des services à domicile qui peuvent, dans certaines conditions, ouvrir droit à des déductions fiscales.

Nous rappelons que depuis juin 2007, l'ESAT propose déjà une boutique de services de (repasserie / blanchisserie) située 5 rue du Tire Pesseau à Dijon. Soucieux de s'adapter aux besoins de la clientèle, la boutique de services est désormais ouverte le lundi et le vendredi jusqu'à 18h00.

### Exemples d'activités Multi-Services proposées :

- Lavage complet (intérieur/extérieur) de votre véhicule au tarif de 20 € HT (5 places) à 30 € HT (6 à 10 places)
- Travaux de bricolage et petits entretiens divers au tarif de 8 € HT de l'heure.

### Contacts

ESAT PEP21 - 9, rue des Cortots  
21121 FONTAINE-LES-DIJON  
Jean Raquin, directeur ESAT PEP21  
03 80 55 02 02

### de la cour de l'école de plein air

Des travaux de clôture de la cour de l'école de plein air (EPA) ont été réalisés courant février dernier.

L'équipe enseignante ainsi que les professionnels qui assurent la surveillance des enfants dans la cour avaient souhaité que l'espace consacré aux enfants soit clairement identifié comme c'est le cas dans toutes les écoles du département. Malgré certaines réticences à voir des grilles et des portails à l'intérieur de l'environnement du Clos Chauveau, il est apparu nécessaire d'apporter une réponse aux difficultés rencontrées.

L'absence de délimitation entraînait la libre circulation des enfants et des véhicules dans les mêmes lieux et représentait un véritable danger. Par ailleurs, une partie non négligeable de la cour était consacré au stationnement de véhicules.

L'ouverture donnait aux enfants un libre accès risqué à la rue du Fort de la Motte Giron, nonobstant la surveillance des adultes.

Enfin, l'intrusion dans l'école de personnes extérieures était difficilement contrôlable.



Dès qu'elle a été sollicitée sur cette problématique, la Ville de Dijon a répondu favorablement et les travaux ont été réalisés dans de très bonnes conditions et délais. Ils ont permis de sécuriser toute la cour de l'école ainsi que l'accès à la Combe Persil derrière les classes. Plusieurs portails ont été installés et permettent désormais des entrées et sorties distinctes.

Les bénéfices tirés de ce nouvel aménagement sont réels et profitent aux enfants comme aux adultes. La circulation des enfants est aujourd'hui bien différenciée de celle des

véhicules. La cour d'école est beaucoup plus grande et offre plus de possibilités de jeux et d'activités.

Cette nouvelle disposition a donné envie aux enseignants de réfléchir avec leurs élèves à des aménagements. Ainsi, pour la fin d'année, il est prévu de travailler dans les classes sur le thème de la cour de récréation et de proposer des zones pour que petits et grands puissent y trouver leur place. Cela signifie par exemple organiser, imaginer, et créer des espaces de jeux matérialisés avec de la peinture au sol.

Ce projet permettra aux enfants de s'approprier le temps et le lieu de récréation pour que chacun y trouve sa place, dans le respect de l'autre et le plaisir de partager. ■

**Muriel Terraz**

*Directrice de l'école de plein air*  
muriel.terraz@pep21.org  
03 80 41 08 22



# Pour le développement

## ANIMATION

### des actions éducatives de proximité.

Notre proximité et notre complémentarité avec le service public d'enseignement exigent que nos actions d'accompagnement et de solidarité s'adaptent continuellement aux besoins repérés dans la société. Les situations de très grande précarité, les besoins sociaux-éducatifs criants (tant en milieu urbain que rural), la recherche d'une véritable égalité des chances nous font obligation de travailler autour de dispositifs à développer ou à initier.

L'ADPEP 21 s'est emparée de cette question de longue date. Elle a, depuis de nombreuses années, créé, géré, animé et développé des services d'accompagnement scolaires et éducatifs qui ont pris des noms divers (Havres d'enfants, accompagnement périscolaire, centres de loisirs sans hébergement, dispositif Décad...) le plus souvent au service des Dijonnais.

Notre association départementale, conduite par cet engagement déjà ancien, poursuit le développement de ses activités dont l'intérêt se mesure dans de nombreuses écoles, dans certains collèges, dans des centres sociaux. A l'initiative de l'association, l'équipe du service animation, autour de Vincent Bonnaire, a été renforcée depuis septembre 2008 pour rechercher et mener à bien des actions innovantes dans ce domaine. Les premiers signes

de ce nouveau souffle semblent encourageants.

Pour autant, ce type d'engagement n'est qu'assez peu développé dans notre réseau national PEP. En effet, sur l'ensemble du territoire, quelques associations départementales mènent des actions comparables à celles de la Côte-d'Or, mais elles sont trop peu nombreuses. Voilà pourquoi la FGPEP est en train d'élaborer un programme de développement de ces activités éducatives.

Fort de son expérience, l'ADPEP 21 participe à la construction et à la mise en oeuvre de ce programme. En organisant conjointement avec la Fédération, des actions de formation, en s'inscrivant à différents forums, le service animation a également la possibilité de s'informer pour d'éventuelles actions futures, actuellement pratiquées par d'autres, comme la réponse aux besoins autour de la petite enfance, les internats éducatifs...et bien d'autres actions au service du « mieux vivre ensemble ». ■

**François MARTIN**

*Administrateur PEP21*  
Membre du CA National  
frada.martin@laposte.net

## vers une dimension régionale

**Depuis 2004, les quatre Associations Départementales (AD) PEP de Bourgogne ont souhaité améliorer leur collaboration au sein de l'URPEP.**

**E**n 2008, ce processus a abouti à la création d'un poste de délégué régional URPEP, et, a permis l'inscription des PEP Bourgogne dans le programme national DEL (Développement Education et Loisirs) en créant ainsi le Pôle Bourgogne.

Ce dernier, conformément aux orientations prises par le Conseil d'Administration de l'URPEP, aide ainsi les AD à développer leurs activités, et plus particulièrement le secteur des vacances, des classes de découvertes mais aussi les services de proximité (péri et extra scolaires).

Le délégué régional URPEP travaille alors en étroite collaboration avec les responsables DEL de chaque département, comme relais au travail de proximité effectué quotidiennement par chaque AD.

Le Pôle Bourgogne, grâce son positionnement régional, apporte ainsi des compétences supplémentaires en garantissant la réponse aux appels d'offres régionaux et nationaux, ou encore en assurant un travail de démarchage systématique et en développant la communication auprès des institutions et des partenaires.

La mise en œuvre de cette étroite coopération entre les AD et le Pôle s'effectue au sein de trois commissions thématiques :

1. catalogue et documents régionaux
2. création de séjours et innovations
3. communication et développement des produits.

La coordination du travail des AD pour les vacances d'été 2009 a déjà permis d'accroître l'offre de séjours au départ de la Bourgogne.

Un nouveau site internet a également été mis en place pour offrir une vitrine régionale à cette offre : <http://pep.bourgogne.free.fr>

L'objectif de cette nouvelle dimension est de permettre à terme d'accroître de manière dynamique l'activité des AD dans le secteur DEL et d'améliorer ainsi leur visibilité vis à vis des partenaires régionaux.

Aujourd'hui, les besoins se font sentir même au-delà de la région puisque début 2009, les PEP 10 ont également demandé au Pôle Bourgogne de prendre en charge l'activité DEL dans leur département. ■

### Contacts

Olivier Coubard,  
Délégué URPEP Bourgogne  
03 80 76 91 16  
[urpep.bourgogne@pep21.org](mailto:urpep.bourgogne@pep21.org)

## BREVES

### À VENIR...

- À l'occasion de notre Assemblée Générale, inauguration de la Salle « André Belleville », Direction Générale ADPEP21 Mercredi 17 juin 2009, en présence de François Rebsamen, Sénateur Maire de Dijon.
- A l'initiative de la commission des adhésions, l'ADPEP21 organise une Conférence par Claude EVIN, ancien ministre de la santé, sur le thème « Le médico-social à l'heure de la loi HPST ». Cette conférence se tiendra le 24 juin 2009, au Conseil Régional.

### NOUVEAUX POSTES

- Monsieur Dominique SANDRE prend la direction médicale du CAMSP à compter du 1<sup>er</sup> avril 2009.
- Le CAMSP accueille également M. Roger SANANES et M<sup>me</sup> Corinne CHANTEGRET, Médecins Pédiatres.
- Depuis le 16 février 2009, la Direction Générale accueille Stéphanie MILLET, pour un nouveau poste de Chargée de Missions Externes.

### CARNET

- Nous avons été nombreux à accompagner par notre présence la famille de notre regretté collègue et ami Eric Davidow lors de ses obsèques le 7 mars 2009.
- Nous avons la profonde tristesse de faire part du décès de la jeune Souhila Benkreira 10 ans scolarisée à l'école de plein air et suivie par le CMPP. Nos pensées émues vont à sa famille.

### Solidaires 21

Revue de l'Association Départementale des Pupilles  
de l'Enseignement Public de Côte-d'Or  
28, rue des Écayennes - 21000 DIJON  
<http://lespep21.lespep.org>

Directeur de publication : Jacques VAUDIAUX.  
Responsable de la rédaction : Fabrice TOLETTI.  
Réalisation - Impression : ICO Dijon 03 80 50 92 70.  
ISSN : en cours.

**LA BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION NATIONALE**  
réserve également à tous les personnels de l'ADPEP 21



- Une offre claire et sans surprise.
- Des crédits et des assurances conçus pour les personnels de l'Éducation Nationale.
- Un personnel compétent qui vous conseille dans nos locaux, par courriel ou par téléphone.
- Une éthique mutualiste authentique.

**Crédit  Mutuel**

**Enseignant**

[www.cme.creditmutuel.fr](http://www.cme.creditmutuel.fr)

**Crédit Mutuel Enseignant  
Bourgogne Centre**

8, Rond Point de la Nation  
21000 Dijon

Tél. 03 80 54 53 20

E-Mail : [02579@cmcee.creditmutuel.fr](mailto:02579@cmcee.creditmutuel.fr)